

Coopération Monaco-Madagascar



Rapport d'activités 2015



CONSULAT DE MONACO
MADAGASCAR



**CONSULAT DE MONACO
MADAGASCAR**



Lotissement Tana Water Front Ambodivona
B.P. 182 - Antananarivo 101 - Madagascar
Tél : + 261 20 22 356 83 - Fax : +261 20 22 699 34
Consul@Monaco-Madagascar.com
www.monaco-madagascar.com

LES APPUIS DE LA COOPERATION MONEGASQUE p. 4

LUTTE CONTRE LA MALNUTRITION

Projet MIARO de prévention de la malnutrition chronique dans deux communes
du district d’Ampanihy de la région Atsimo Andrefanana p. 5

SANTE

Projet d’appui au fonctionnement du Centre National de Lutte contre le Paludisme p. 6
 Projet d’appui à la chirurgie cardiaque p. 6
 Projet BIRDY p. 7
 Projet de renforcement du système de santé du district de Sainte-Marie p. 7
 Amélioration de la prise en charge socio-sanitaire des drépanocytaires à Madagascar p. 8
 Projet d’appui à la lutte contre le VIH-Sida dans la zone de l’Océan Indien p. 8

SOUTIEN EN FAVEUR DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Développement des facteurs de pérennisation du centre médico-social les Orchidées Blanches et
de l’Union Nationale des Associations des Handicapés de Madagascar p. 9
 Projet VOATRA ASA..... p. 10

ENFANCE PRECAIRE - EDUCATION

Projet d’appui à la réinsertion sociale et économique des enfants et jeunes en situation de rue à
Tananarive, phase II p. 10
 Projet d’amélioration des conditions de vie et d’éducation des enfants et jeunes en situation
précaire de la province de Fianarantsoa p. 11
 Projet jeunes leaders..... p. 11
 Développement inclusif des compétences dans les métiers de l’hôtellerie-restauration dans la
région Haute-Matsiatra p. 12
 Réhabilitation des installations électriques et optimisation de la consommation électrique de 8 structures
accueillant des enfants et jeunes en situation de précarité ou de handicap p. 12

INSERTION SOCIO-ECONOMIQUE

Appui au développement économique rural et au reboisement p. 13

URGENCE p. 13

LES APPUIS DU CONSULAT DE MONACO..... p. 14

SANTE

Equipement en matériels et consommables médicaux pour les hôpitaux publics p. 15
 Appuis à des associations et autres entités œuvrant dans le secteur de la santé p. 19

EDUCATION

Prise en charge des frais de scolarité pour les meilleurs élèves issus de familles modestes p. 22
 Dotation en matériels informatiques et outils pédagogiques p. 24
 Education / sport..... p. 26
 Autres appuis à des établissements scolaires p. 28

ENFANCE VUNERABLE

Enfance handicapée p. 30
 Enfance en situation de précarité p. 33

LUTTE CONTRE LA PAUVRETE

Appuis à des associations p. 37

ANNEXE

Résumé succinct des actions du Consulat de 2004 à 2015 p. 40

LES APPUIS

DE LA COOPERATION

MONEGASQUE

LUTTE CONTRE LA MALNUTRITION

Projet MIARO de prévention de la malnutrition chronique dans deux communes du district d'Ampanihy de la région Atsimo Andrefanana

Partenaire : Programme Alimentaire Mondial / Fonds des Nations Unies pour la Population

Durée du projet : 2013-2016

Montant total du projet : 2 170 000 €

Financement alloué : 435 000 €

Bénéficiaires : Toutes les femmes enceintes et allaitantes ainsi que les enfants de 6 à 24 mois des communes d'Itampolo et de Fotadrevo

Le projet conjoint du Programme Alimentaire Mondial et du Fonds des Nations Unies pour la Population a pour objectif de lutter contre la malnutrition chronique en intervenant dans la fenêtre d'opportunité des 1000 jours, depuis la conception de l'enfant jusqu'à son deuxième anniversaire. L'originalité du projet repose sur la double approche nutritionnelle et sanitaire de l'intervention.

En plus d'une supplémentation nutritionnelle pour assurer aux mamans et à leurs enfants un meilleur apport énergétique et en micronutriments (13 000 bénéficiaires par mois en moyenne), les femmes enceintes sont encouragées à effectuer les 4 consultations prénatales recommandées par la politique de santé et à accoucher au sein des centres de santé plutôt qu'à leur domicile. Pour ce faire, les centres de santé de base des communes d'Itampolo et de Fotadrevo ont été dotés d'équipements et matériels médicaux ainsi que de kits dignité pour permettre aux prestataires de santé d'offrir des soins de qualité. La remise officielle de ces dotations s'est faite en avril 2015 à Tuléar en présence du Ministre de la Santé ANDRIAMANARIVO Mamy Lalatiana.

Au mois de décembre, un avenant au contrat de partenariat et de financement a été signé entre la Principauté et les deux porteurs du projet pour prolonger d'une année la mise en œuvre de MIARO qui devait prendre fin initialement en 2015.



Mesure du périmètre brachial d'un enfant



Distribution de Nutributter aux mamans bénéficiaires du projet

SANTE

Projet d'appui au fonctionnement du Centre National de Lutte contre le Paludisme

Partenaire : Centre National de Lutte contre le Paludisme

Durée du projet : 2013-2015

Financement alloué : 40 000 €

Le Centre National de Lutte contre le Paludisme (CNLP) a été construit en 2010 grâce à un financement de la Coopération monégasque. Il accueille dans ses locaux le laboratoire national de référence de lutte contre le paludisme et la Direction du Ministère de la Santé en charge de la mise en œuvre du Programme National de Lutte contre le Paludisme sur tout le territoire.

Depuis 2013, la Principauté de Monaco s'est engagée à assurer le financement de l'entretien et la maintenance de ce bâtiment. La subvention de la Coopération Internationale permet entre autres de prendre en charge les salaires des personnels non fonctionnaires, les frais de Jirama, d'entretien et de sécurité du bâtiment, l'achat de fournitures ou encore la maintenance du matériel informatique.



Le centre national de lutte contre le paludisme

Projet d'appui à la chirurgie cardiaque

Partenaire : ONG Médecins du Monde (MdM)

Durée du projet : 2014-2016

Montant total du projet : 395 000 €

Financement alloué : 245 000 €

Bénéficiaires : Les enfants atteints de cardiopathies congénitales, le personnel soignant des centres de santé de base en région



Enfants bénéficiaires du projet

La Principauté de Monaco appuie depuis 2011 ce projet de chirurgie cardiaque infantile porté par l'ONG française Médecins du Monde (MdM) dont l'objectif principal est de contribuer à la réduction de la mortalité des enfants atteints de cardiopathie.

Le but de la phase actuelle du projet est de consolider et pérenniser l'autonomie de l'équipe du Centre Hospitalier de Soavinandriana (cardiologues, chirurgiens, anesthésistes, etc.) formée dans le cadre du projet à la prise en charge des opérations à cœur fermé. En parallèle, un diplôme universitaire (DU) de chirurgie cardiaque a été créé au sein de la faculté de médecine d'Antananarivo.

Plus spécifiquement en 2015, deux missions médico-chirurgicales de l'équipe réunionnaise de MdM ont été réalisées pour poursuivre le travail de formation par compagnonnage auprès des médecins malgaches. Deux membres du personnel du CENHOSOA ont bénéficié d'un renforcement de capacités à l'étranger. Les agents de santé des centres de santé de base (CSB) des régions d'Antsinanana et Haute Matsiatra ont été formés sur les signes révélateurs de la cardiopathie pédiatrique.

Par ailleurs, 42 enfants présentant une pathologie nécessitant une opération à cœur ouvert ont pu être pris en charge avec succès en France et à Monaco.

Projet BIRDY

Partenaire : Institut Pasteur

Durée du projet : 2014-2017

Financement alloué : 600 000 €

Bénéficiaires : Les enfants de la cohorte et leur famille, le personnel de santé des centres partenaires, et à terme tous les enfants malgaches qui pourront bénéficier d'une prise en charge plus pertinente des infections

BIRDY, ou *Bacterial Infections and antibiotic Resistant Diseases among Young children in low-income countries*, est un projet de recherche scientifique dont l'objectif est d'évaluer dans les pays à faibles revenus l'importance et les conséquences des infections sévères de la période prénatale à la petite enfance dues à des bactéries, et en particulier des bactéries résistantes aux antibiotiques.

Une cohorte pédiatrique internationale en milieu rural et urbain (Madagascar, Sénégal et Cambodge et prochainement Haïti) a été initiée à partir du Réseau International des Instituts Pasteur. Pour chaque zone démographique, les femmes enceintes sont informées et sollicitées pour participer au Programme. La cohorte inclut tous les nouveaux nés des mères recrutées. Les enfants sont suivis de façon active jusqu'à leur 18^{ème} mois avec une prise en charge systématique des infections contractées tout au long de cette période. En parallèle, un partenariat a été noué avec la mutuelle de santé Afafi pour que l'ensemble de la famille, en particulier les fratries, puissent bénéficier d'une couverture médicale.

Après avoir financé la phase pilote de ce Programme entre 2011 et 2013, la Principauté de Monaco poursuit son appui à la mise en œuvre de BIRDY à Madagascar jusqu'en 2017.



Suivi médical d'un enfant de la cohorte

Projet de renforcement du système de santé du district de Sainte-Marie

Partenaire : Organisation Mondiale de la Santé (OMS)

Durée du projet : 2014-2017

Financement alloué : 310 000 €

Bénéficiaires : Les 23 000 habitants et les agents de santé du district sanitaire de Sainte-Marie

La Principauté soutient depuis 2006 le district sanitaire de Sainte-Marie dans le cadre d'un partenariat avec l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). L'objectif est de contribuer à l'amélioration de la santé des saint-mariens par la lutte contre les maladies transmissibles, en particulier le paludisme, la filariose lymphatique et le VIH, et le renforcement du système de santé. Ont été réalisés entre autres des distributions de moustiquaires, des campagnes de Distribution Massives de Médicaments (DMM) contre la filariose, de la sensibilisation sur le VIH et les IST, des formations du personnel des CSB et du district sanitaire, des travaux d'entretien et de réhabilitation des structures sanitaires, etc.

Au mois de septembre 2015, à l'occasion d'une revue conjointe du Ministère de la Santé et des partenaires techniques et financiers du projet, le centre de santé de base urbain niveau 2 de l'île a été inauguré en présence du Secrétaire Général du Ministère de la Santé et de la Représentante de l'OMS.



Le CSB II d'Ambohitratra inauguré au mois de septembre 2015

Amélioration de la prise en charge socio-sanitaire des drépanocytaires à Madagascar

Partenaire : Institut Européen de Coopération et de Développement (IECD)

Durée du projet : 2014-2017

Montant total du projet : 518 310 €

Financement alloué : 270 080 €

Bénéficiaires : Les mères et les enfants drépanocytaires, le personnel de santé des hôpitaux partenaires et le grand public sensibilisé sur la maladie

La drépanocytose est la première maladie génétique du sang dans le monde. Chez les malades, les globules rouges sont déformés, ils se bloquent dans les vaisseaux ce qui provoque des crises douloureuses et une forte sensibilité aux infections. Les complications peuvent être graves et invalidantes. A Madagascar, la prévalence de la maladie est estimée à 9 %.

L'IECD, en partenariat avec l'Institut Malgache de Recherches Appliquées (IMRA) et l'association Lutte Contre la Drépanocytose Madagascar (LCDM), intervient depuis 2014 sur le dépistage et la prise en charge précoce des enfants de moins de 5 ans dans les régions de Tuléar, Fianarantsoa, Farafangana et Tananarive. Le projet comprend également un volet de formation du personnel de santé et du plaidoyer.

Fin 2015, un avenant à la convention entre la coopération monégasque et l'IECD a été signé pour étendre la prise en charge aux enfants de plus de 5 ans et aux adultes dans les régions de mise en œuvre du projet mais aussi à Tamatave, Mahajanga, Mananjary, et Vohipeno.



Sensibilisation de la population sur la drépanocytose



L'équipe d'hématologie de l'HJRA

Projet d'appui à la lutte contre le VIH-Sida dans la zone de l'Océan Indien

Partenaire : Fight Aids Monaco (FAM)

Durée du projet : 2015

Financement alloué : 50 000 €

Bénéficiaires : 4 000 personnes exposées au risque de contamination et 40 PVVIH au dispensaire Sisal, 130 PVVIH et 250 patients démunis du service de maladie infectieuses du CHU Befelatanana

L'objectif du projet de l'association monégasque Fight Aids Monaco présidée par la Princesse Stéphanie est de contribuer à limiter la pandémie du VIH-Sida en améliorant la prise en charge des Personnes Vivant avec le VIH (PVVIH) dans l'Océan Indien, et en particulier à Madagascar.

Pour cela, au travers ses partenaires locaux Sisal et le CHU Befelatanana, le projet renforce :

- l'accès des jeunes hommes ayant des comportements sexuels à risque à une sensibilisation sur les bonnes pratiques ainsi qu'une prise en charge globale en matière d'infections sexuellement transmissibles
- la prise en charge médicale sociale et psychologique des PVVIH patients des hôpitaux partenaires.

En 2015, dans le cadre du renforcement de capacité des jeunes pairs éducateurs qui réalisent les sorties de sensibilisation diurnes et nocturnes auprès des populations à risque, des séances d'information-formation sur l'approche genre et droits des Hommes ayant des relations Sexuels avec des Hommes (HSH) leur ont été dispensées. Par ailleurs 140 personnes ont pu effectuer un dépistage du VIH et environs 16 000 préservatifs ont été distribués. Deux émissions radiophoniques de conférences débats sur la thématique de la santé sexuelle et des droits des enfants ont aussi été diffusées sur Radio Don Bosco.



Formation au centre Sisal

SOUTIEN AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Développement des facteurs de pérennisation du centre médico-social les Orchidées Blanches et de l'Union Nationale des Associations des Handicapés de Madagascar.

Partenaire : Centre Médico-Educatif les Orchidées Blanches

Durée du projet : 2014-2016

Financement alloué : 484 105 €

Bénéficiaires : 120 enfants, jeunes et adultes accueillis aux Orchidées Blanches, 15 personnes en situation de handicap travaillant au sein de l'atelier de l'UNAHM

Après près de 10 années de soutien, par le biais du Consulat puis de la Coopération monégasque, le partenariat avec le centre médico-social les Orchidées Blanches a désormais pour objectif d'assurer la pérennisation des actions entreprises et le développement des sources d'autofinancement du centre.



Atelier de confection de beurre de cacahouètes
aux Orchidées Blanches

En 2015, les travaux de construction d'un immeuble de rapport ont été entrepris dans l'enceinte des Orchidées. La fin des travaux est prévue pour le mois de mai 2016. Avec l'appui d'un Volontaire International de Monaco (VIM), d'autres projets d'autofinancement sont en cours de mise en œuvre. En parallèle, les activités de routine du centre financées par la Principauté se sont poursuivies : prise en charge de salaires d'éducateurs et d'une partie des frais de fonctionnement, développement de la section d'accompagnement à domicile, organisation d'excursions et de sorties pédagogiques, ... Un pavillon destiné à l'accueil de la section d'activités occupationnelles a aussi été construit cette année.

Au sein de l'UNAHM, le travail de toute l'équipe, avec l'appui de la volontaire, a permis de renforcer la reprise économique de l'atelier, objet du projet. L'atelier n'a pas connu de chômage technique et a fonctionné toute l'année en 2015. La formation de la responsable d'atelier est terminée. Une assemblée générale de la fédération s'est par ailleurs tenue au mois de décembre réunissant la plupart de ses membres.

Projet VOATRA ASA, phase I

Partenaire : Fédération des Associations des Aveugles de Madagascar (FAAM)

Durée du projet : 2015

Financement alloué : 25 000 €

Bénéficiaires : Les associations membres de la fédération, la fédération elle-même et la population déficiente visuelle en général

Le projet de la Fédération des Associations d'Aveugles de Madagascar, VOATRA ASA, vise l'amélioration de l'intégration des personnes non et malvoyantes (PNM) dans le monde socioprofessionnel. L'objectif de la phase I du projet, qui fait l'objet d'un financement de la Principauté de Monaco, est de préparer cette intégration en développant la connaissance de l'offre et de la demande en matière d'emploi des personnes non et malvoyantes dans 3 régions pilotes : Vakinankaratra, Haute Matsiatra et Atsimo Andrefana. Pour ce faire, un site internet a été créé ainsi qu'un film documentaire tourné dans les 3 régions d'intervention. Près de 479 PNM ont été recensés dans les districts du projet, un travail d'identification de potentiels employeurs, d'écoles ou de centres de formation pouvant accueillir des PNM a été fait et un plaidoyer a été mené auprès de ses structures pour l'application du droit en matière d'emploi des personnes en situation de handicap.



Plaidoyer en faveur de l'emploi des PNM lors de la célébration de la Journée Mondiale de la Canne Blanche à Fianarantsoa

ENFANCE PRECAIRE - EDUCATION

Projet d'appui à la réinsertion sociale et économique des enfants et jeunes en situation de rue à Tananarive, phase II

Partenaire : Fondation Les Apprentis d'Auteuil

Durée du projet : 2013-2015

Financement alloué : 200 000 €

Bénéficiaires : Plus de 1 100 enfants et jeunes accueillis au sein des centres locaux partenaires Energie, Graines de Bitume, Enda-OI et Hardi, ainsi que leur personnel et les familles

La Fondation d'Auteuil est un partenaire traditionnel de la Coopération monégasque. A Madagascar, le projet mis en œuvre a pour objectif de réinsérer socialement et économiquement les enfants et jeunes en situation de rue de la capitale. Il vise en particulier à développer et renforcer l'accueil et la prise en charge nutritionnelle, sanitaire et éducative des quatre centres partenaires Energie, Graines de Bitume, Enda-OI et Hardi, en particulier les activités de remise à niveau, de scolarisation, de formation et insertion professionnelle, et les pratiques culturelles et sportives.



Activité périscolaire au sein d'un centre d'accueil



Soutien scolaire

Projet d'amélioration des conditions de vie et d'éducation des enfants et jeunes en situation précaire de la province de Fianarantsoa

Partenaire : ONG Bel Avenir

Durée du projet : 2013-2015

Financement alloué : 140 000 €

Bénéficiaires : Environ 2 500 enfants et jeunes bénéficiaires des activités des centres partenaires locaux Bel Avenir, Ephata, les Vélos d'Ambalakilonga, le foyer Oliva Ulrich et le centre Fanantenana ainsi que leur personnel.



Cours d'informatique pour les élèves non-voyants de Ephata Fianarantsoa



Cours de tissage pour les jeunes filles formées au Foyer Oliva Ulrich d'Antsirabe

Depuis 2013, la Coopération monégasque soutient quatre associations malgaches qui interviennent dans le domaine de l'enfance précaire à Madagascar, et plus particulièrement dans les Hautes-Terres à Fianarantsoa et Antsirabe, ainsi que sur la côte Est à Mananjary.

Les activités mises en œuvre dans le cadre du projet permettent de favoriser l'accès à l'éducation des enfants et jeunes bénéficiaires par le biais de la prise en charge des frais de scolarité, d'une éducation spécialisée à destination des non et malvoyants, de la proposition de cours d'alphabétisation et de formation professionnelle pour les adolescents déscolarisés (vendeur-réparateur de vélo, couturière, cuisinière) ou encore par le développement d'activités périscolaires (musique, sport, classes vertes, bibliothèque, centre aéré, etc.) et le renforcement des compétences des moniteurs et des éducateurs qui encadrent ces jeunes au quotidien. Un appui au fonctionnement des centres fait aussi parti du projet permettant notamment de couvrir une part des dépenses d'alimentation.

Projet Jeunes Leaders

Partenaire : Association Lead Santé

Durée du projet : août 2014-décembre 2015

Financement alloué : 25 000 €

Bénéficiaires : Environ 6 000 élèves des collèges public de Fianarantsoa I

Le Projet Jeune Leader a pour objectif global de mener les élèves des collèges publics de la circonscription scolaire de Fianarantsoa à être les acteurs de leur propre développement et de celui de leur pays. Pour atteindre cet objectif, les Jeunes Leaders formés par le projet sensibilisent dans le milieu scolaire les collégiens sur les thématiques de la santé reproductive (puberté, autonomie, grossesse précoce, VIH-IST, drogues, etc.) et du leadership (communication, négociation, résolution des conflits, confiance en soi, etc.) par le biais de cours en classe et de séances particulières ou en petit groupe de counseling. En parallèle le projet fait participer les élèves au développement de leur établissement via la mise en place d'activités périscolaires (sport, art plastique, théâtre, etc.), de coins jeunes et de mini-projets de développement scolaire.

A noter qu'en 2015, les Jeunes Leaders ont été formés sur le système de référence établi avec les centres de santé de Fianarantsoa pour le référencement en cas de besoin des élèves. Des sessions interactives ont aussi été organisées sur la santé des jeunes et le leadership à destination des surveillants, des professeurs et des parents d'élèves. Un coin jeune a été intégralement construit au bénéfice d'un des nouveaux établissements partenaires en zone rurale.



Découverte de l'appareil génitale de la femme par les adolescentes

Développement inclusif des compétences dans les métiers de l'hôtellerie-restauration dans la région Haute-Matsiatra

Partenaire : Institut Européen de Développement et de Coopération (IECD)

Durée du projet : 2015-2017

Montant du projet : 504 600 €

Financement alloué : 300 000 €

Bénéficiaires : 88 élèves issus de milieux défavorisés formés chaque année, 800 parents d'élèves

L'école hôtelière La Rizière de Fianarantsoa a été créée entre 2012 et 2014 pour offrir des opportunités de formation professionnelle en hôtellerie-restauration à destination des jeunes de niveau BEPC issus d'un milieu défavorisé. Elle propose des formations de femme de chambre, d'aide cuisinier et de serveur-barman. A terme, les revenus de l'hôtel et du restaurant, terrain de mise en pratique des élèves, devraient pouvoir couvrir la plupart des coûts de la formation.

L'appui de la Principauté de Monaco, concrétisé par la signature d'un accord de partenariat et de financement au mois d'avril 2015, a pour but de contribuer au développement et à la pérennité de cette initiative. Est prévu entre-autres de consolider le centre de formation professionnelle après sa phase de création (formation pédagogique à destination du personnel, suivi des élèves et insertion dans la vie active, etc.) et d'élargir ses activités, notamment en proposant des formations continues à d'autres bénéficiaires déjà en situation d'embauche.



Préparation d'un cocktail par une élève de la filière serveur-barman



Cours de cuisine pour les apprentis cuisiniers

Réhabilitation des installations électriques et optimisation de la consommation électrique de 8 structures accueillant des enfants et jeunes en situation de précarité ou de handicap

Partenaire : Energie Assistance Monaco (EAM)

Durée du projet : 2015-2017

Financement alloué : 140 000 €

Bénéficiaires : 8 structures partenaires de la coopération monégasque à Madagascar

L'association Energie Assistance Monaco, créée par des employés du groupe GDF-Suez, a pour objet d'apporter une expertise dans le domaine de l'énergie pour tout projet d'aide au développement.

En 2014, suite au constat de problèmes énergétiques récurrents auxquels sont confrontés les partenaires de la coopération monégasque à Madagascar, une mission de diagnostic énergétique sur le terrain a été réalisée auprès des structures accueillant des enfants en situation vulnérable ou de handicap. Le rapport de mission faisant état de la vétusté de certaines installations pouvant présenter des risques majeurs pour la sécurité des utilisateurs, de factures d'électricité élevées qui grèvent le budget des centres d'accueil, et de difficultés de fonctionnement de ses structures en raison des délestages fréquents, la Principauté s'est engagée à soutenir les travaux et aménagements nécessaires pour palier certains de ces problèmes.

Le projet soutenu actuellement a ainsi pour objectif d'améliorer les conditions de travail au sein des centres partenaires et de diminuer les frais de fonctionnement liés à l'électricité. Pour ce faire, des travaux de mise en sécurité électrique seront réalisés et trois structures bénéficieront de l'installation de panneaux solaires voltaïques.

INSERTION SOCIO-ECONOMIQUE

Appui au développement économique rural et au reboisement

Partenaire : ONG Zébutnet

Durée du projet : juillet 2015-décembre 2016

Financement alloué : 62 000 €

Bénéficiaires : 50 ménages pour le volet poulailler, 8 300 personnes pour le volet reboisement

Zébutnet est un nouveau partenaire de la coopération monégasque. Une convention de partenariat et de financement a été signée au mois de septembre 2015 pour soutenir ce projet dont l'objectif est de lutter contre la pauvreté et améliorer les conditions de vie communautaire à Madagascar.

En partenariat avec l'ONG malgache Lalona, Zébutnet renforce les pratiques avicoles de 50 éleveurs en les accompagnant financièrement et techniquement pour la construction de poulaillers dans la région d'Ambatolampy. En parallèle, des activités de reboisement sont entreprises sur les terres communales d'Andriambilany. Près de 28 000 plants doivent être plantés dans les 9 fokontany de la commune. Des pépiniéristes seront formés dans chaque quartier pour assurer la pérennité de cette action. Les plants choisis seront diversifiés et auront différentes propriétés afin de reboiser la commune de manière durable (plants aux vertus médicinales, bois de construction, fixation de talus, arbres fruitiers, etc.).



Construction des pépinières



Transports des plants en vue du reboisement

URGENCE

En 2015, la Coopération monégasque a débloqué deux financements d'urgence d'un montant de 25 000 € chacun pour répondre aux besoins nés

- des inondations survenues à Tananarive en partenariat avec l'ONG Médecins du Monde et,
- de l'insécurité alimentaire dans le sud du pays par le biais du Bureau National de Gestion des Risques et des Catastrophes (BNGRC)

LES APPUIS

DU CONSULAT

SANTE

Afin d'appuyer l'amélioration de la qualité des soins prodiguée aux malades, les appuis se concentrent sur deux axes principaux : l'équipement en matériels et équipements de centres de santé publique, l'appui à des structures associatives œuvrant dans le secteur de la santé publique.

EQUIPEMENT EN MATERIELS ET CONCOMMABLES MEDICAUX POUR LES HOPITAUX PUBLICS

CHU Joseph Ravoahangy Andrianavalona (CHU-JRA)



parmi les matériels dotés : le lit et le matelas

Service Neurochirurgie : une console de chirurgie avec écran, chauffe sérum, divers matériels médicaux en neurochirurgie

■ ADS ■ NC ■ N° 04/15 du 17/02/15

Service Réanimation : 11 lits, 5 matelas, une table d'examen, des fauteuils roulants, déambulateurs

■ ADS ■ NC ■ N° 09/15 du 06/03/15



consommables en utilisation

Service Urgence, hygiène hospitalier et laboratoire : 3 matelas d'urgence, 1 mannequin de formation d'urgence, potences, divers consommables

■ ADS ■ NC ■ N° 29/15 du 05/06/15



brassards de tensiomètres reçus

Service laboratoire hématologie : mallette de prélèvement, 2 paires de béquilles, seringues, bocal à urine

■ ADS ■ NC ■ N° 32/15 du 08/06/15

Service cardiologie : 1 ECG complet, 2 extracteurs d'oxygène, 1 tensiomètre mural, 1 table de soin, des thermomètres électroniques, des brassards de tensiomètre, des masques d'oxygène, 1 fauteuil roulant et autres consommables

■ ADS ■ NC ■ N° 73/15 du 29/07/15

CHU Joseph Raseta Befelatanana (CHU-JRB)

Pour divers Services du CHU : 3 extracteurs d'oxygène, 3 potences, des paires de béquilles, déambulateurs, une table d'examen, une table infirmière à placard, un brancard, divers consommables

■ ADS ■ NC ■ N° 19/15 du 01/04/15



un extracteur d'oxygène en utilisation

Service cardio-vasculaire : 1 ECG complet, 1 mannequin de formation d'urgence, une bouteille d'oxygène à usage portatif, thermomètre électronique, tubes à essais et autres consommables

■ ADS ■ NC ■ N° 50/15 du 15/07/15



bouteille d'oxygène à usage portatif



thermomètre électronique

CHU Anosiala

Pour divers Services du CHU : 2 extracteurs d'oxygène, 10 potences, béquilles, consommables divers

■ ADS ■ NC ■ N° 77/15 du 31/08/15

CHU Fianarantsoa

Pour divers Services du CHU : 1 appareil mammographie, 1 appareil radioscopie, 1 vélo de kinésithérapie, 3 extracteurs d'oxygène, 1 ECG, 1 brancard, 1 table d'examen, 1 négatoscope, des déambulateurs et paires de béquilles, divers consommables

■ ADS ■ NC ■ N° 10/15 du 18/03/15



négatoscope pour formation des stagiaires

Service réanimation, urgence, néonatalogie, pneumologie : 1 table alu, 1 pèse personne, 1 pèse bébé, 1 ECG, des biberons, 6 potences, 3 housses de brancard, 1 mannequin de formation d'urgence, 1 machine d'allaitement en douceur, des thermomètres, autres consommables

■ ADS ■ NC ■ N° 33/15 du 10/06/15



potence en utilisation



formation d'urgence sur un mannequin

CHU Majunga

1 armoire métallique, 4 potences, 2 extracteurs d'oxygène, des blouses de médecin, bocal à urine, consommables divers

■ ADS ■ NC ■ N° 30/15 du 05/06/15



un extracteur d'oxygène en utilisation

CHU Toliara

1 table de kinésithérapie, 1 armoire métallique, des bocaux de laboratoire et flacons de verre, brassards de tensiomètre, blouses de médecin, consommables divers

■ ADS ■ NC ■ N° 86/15 du 09/11/15



un malade allongé sur une table de kinésithérapie



quelques médecins avec leurs blouses

Centre Hospitalier Mère-Enfant d'Ambohimandra

1 pèse bébé, 1 réfrigérateur, 1 cuisinière à gaz, des moustiquaires, blouses médecins et quelques consommables

■ ADS ■ NC ■ N° 06/15 du 27/02/15

4 lits et 2 matelas

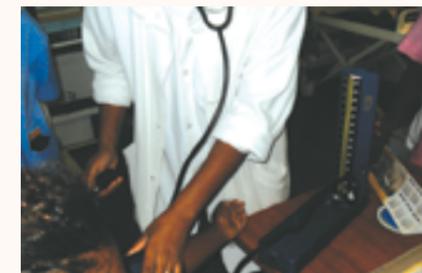
■ ADS ■ NC ■ N° 08/15 du 03/03/15



quelques consommables dans la boîte à distribution de médicaments

1 armoire métallique, 1 pèse personne, 2 potences, 1 tensiomètre murale, 2 paires de béquilles, des bocaux à urine, divers consommables

■ ADS ■ NC ■ N° 31/15 du 05/06/15



un tensiomètre en utilisation



un patient avec ses béquilles

CHRD de Manjakandriana

2 tabourets réglage d'opération, 2 matelas gonflables, des déambulateurs et paires de béquilles, plusieurs consommables

■ ADS ■ NC ■ N° 11/15 du 27/03/15

1 cabinet dentaire complet avec accessoires, 20 thermomètres électroniques, 4 potences, 1 pèse personne, des bocaux à urine et consommables

■ ADS ■ NC ■ N° 75/15 du 29/07/15



fauteuil dentaire en utilisation



thermomètre électronique

1 ECG mono piste avec accessoires, 1 extracteur d'oxygène

■ ADS ■ NC ■ N° 79/15 du 18/09/15



un extracteur d'oxygène en utilisation

CHD2 de Mahitsy

1 négatoscope, 1 table d'examen, 1 ECG, 8 potences, 2 extracteurs d'oxygène, 1 réfrigérateur, des blouses de médecin, moustiquaires et divers consommables

■ ADS ■ NC ■ N° 51/15 du 28/07/15

CSB2 Ambano Antsirabe

8 moustiquaires, 8 thermomètres muraux, 2 potences, des blouses de médecin, des brosses biberons et autres consommables

■ ADS ■ NC ■ N° 172/15 du 18/09/15



les blouses des médecins



un nouveau-né et sa maman protégés sous une moustiquaire

CSB2 Andranomanelatra

Potences, tire lait électrique, tubes à essai en verre, 1 négatoscope, 1 électrocardiogramme manuel, des nébuliseurs électrique avec accessoires et divers consommables

■ ADS ■ NC ■ N° 173/15 du 23/09/15



des médecins avec l'électrocardiogramme manuel

CSB2 Soanindrarinny Antsirabe

Blouses médecin, moustiquaires, seringues, kits de pansement, sondes d'aspiration, sondes urinaire, cathéters et autres consommables

■ ADS ■ NC ■ N° 174/15 du 25/09/15



une potence en utilisation

CSB2 Vinaninkarena

Nébuliseurs, tubes à essai en verre, blouses médecin, moustiquaires, potences, brancard, blouses chirurgicales à usage unique, sets de pansement et autres consommables

■ ADS ■ NC ■ N° 56/15 du 08/09/15



dotation en brancard

APPUI A DES ASSOCIATIONS ET AUTRES ENTITES OEUVRANT DANS LE SECTEUR DE LA SANTE

ONG ANYMA (Arovy Ny Marary) : dotation en matériels et équipements médicaux

Cette ONG a pour vocation de valoriser les relations soignés/soignants, accompagner les familles des malades et les cas sociaux, et offrir un hébergement pour les familles des malades. Elle a pu construire en 2013, grâce à la mobilisation de plusieurs partenaires financiers, un centre d'hébergement situé à proximité du CHU-JRA - le plus grand hôpital public de Madagascar. Ce centre est destiné à l'hébergement des familles venant d'autres régions et dont des proches sont admis au CHU-JRA.

L'ONG a également en charge la gestion de la pharmacie du CHU, et a notamment l'appui en nourriture, consommables ou médicaments apporté aux patients les plus démunis du CHU, et en particulier les enfants.

Un partenariat a été développé avec l'ONG depuis 2009, avec la remise de divers mobiliers, matériels et diverses fournitures destinés au centre ANYMA, ainsi que plusieurs matériels et consommables médicaux pour le CHU sous la responsabilité de l'ONG.

En 2015, il leur a été remis entre autres : 2 tables d'examen, 1 table infirmière sur roulette, 6 tensiomètres, des blouses de médecin, 50 thermomètres, un stérilisateur électrique, un lot de cannes anglaises, 3 matelas, des linges de maison, matériels de cuisine, 1 réfrigérateur, 1 aspirateur, 3 armoires métalliques, des cathéters, compresses, sets de soin, seringues de gavage, poussettes, livres, fournitures scolaires, jouets et divers consommables médicaux.

■ ADS ■ NC ■ N° 02/15 du 27/01/15, N° 12/15 du 30/03/15,
N° 48/15 du 08/07/15, N° 62/15 du 27/08/15, N° 80/15 du 19/10/15



béquilles en utilisation



les consommables utilisés en salle d'opération

Association « Alexandre Potier » : dotation en équipements médicaux



une seringue utilisée en consultation

Créée en 2005, l'association a comme objectif de mener toutes actions contribuant à l'amélioration sanitaire des zones les plus démunies de Madagascar, et en particulier d'accompagner l'installation de jeunes médecins malgaches en brousse et de contribuer au développement des villages concernés.

Elle a initié la mise en place d'un dispensaire à Ambalatsingy – Mahajanga, dans une zone sans route ni piste carrossable, où il n'y avait pas de formation sanitaire à moins de 25/30 km de marche et un dispensaire à Masiroka dans le district d'Analalava à 150km de Mahajanga.

Pour poursuivre le partenariat démarré en 2009, il leur a été remis cette année : 17 moustiquaires, 1 table d'examen, 1 potence, 1 extracteur d'oxygène, des blouses de médecin, des seringues et des sondes d'aspiration.

■ ADS ■ NC ■ N° 05/15 du 19/02/15

INSTITUT D'ODONTO STOMATOLOGIE TROPICALE DE MADAGASCAR (IOSTM) : équipement en matériel médical

Il s'agit du seul établissement clinique dans l'Océan Indien francophone et clinique de référence à Madagascar qui regroupe en un seul centre toutes les spécialités odonto-stomatologiques.

L'Institut s'articule sur trois volets, à savoir l'enseignement, la recherche et la prise en charge odonto-stomatologique.

Depuis son ouverture, cet établissement a promu plus de 1.250 docteurs en chirurgie dentaire dont une quarantaine d'origine étrangère, 25 diplômés en santé publique bucco-dentaire, 172 diplômés en Master's en santé publique ainsi que 7 spécialistes en chirurgie buccale.

Pour atteindre les normes prescrites par l'OMS, il leur a été remis : un cabinet dentaire complet avec radio numérique, compresseur, stérilisateur, meubles à tiroirs et des fauteuils pour salle d'attente.



le cabinet dentaire complet en fonction



fauteuils installés dans la salle d'attente

■ ADS ■ NC ■ N° 07/15 du 26/02/15

Association « Pour que vive Maroala » : contribution à l'amélioration de la santé de la population d'un village de Majunga

L'association « Pour que vive Maroala » a commencé ses activités depuis 2007 en agissant principalement pour l'amélioration de la prise en charge sanitaire des quelques 4.000 habitants du village du même nom. Les actions se sont par la suite étendues dans les communes environnantes avec une amplification des objectifs qui se veulent toucher les autres domaines-clés du développement de ces communes, notamment l'éducation.



le bateau ambulancier

Les actions de cette association ont été accompagnées depuis 2009 par l'association « ADS » et le Consulat.

En 2015, il leur a été octroyé 4 moteurs de bateaux ambulances et de la peinture pour badigeon.

■ ADS ■ NC ■ N° 16/15 du 30/03/15

CROIX ROUGE MALAGASY : soutien à la campagne de sensibilisation contre la peste

Dans le cadre des actions préconisées dans la Politique Nationale de lutte contre la Peste du Ministère de la Santé dans certaines Communes de districts endémique, la Croix Rouge Monégasque a répondu à l'appel de la Croix Rouge Malagasy en octroyant une somme de 10.000 Euros.

Cette subvention a permis de procéder à la campagne de sensibilisation contre la peste auprès des arrondissements endémiques de la ville d'Antananarivo dans le but de réduire la morbidité et la mortalité causées par cette pandémie.

Le Consulat a représenté la Croix Rouge Monégasque pour signer la convention y afférente avec la Croix Rouge Malagasy.

Il est à noter que la Croix Rouge Monégasque, créée en 3 mars 1948 et présidée par Son Altesse Sérénissime le Prince Albert II de Monaco, répond aux besoins des personnes en situation de pauvreté croissante, infligées

par la crise économique ou de multiplication de situation précaire. Le principal objectif est d'apporter une assistance sociale adaptée à la situation locale par le biais d'une écoute, d'un soutien psychologique, d'un accompagnement et d'une aide financière ou matériel.

La Croix Rouge Malagasy, quant à elle, est une association de secours volontaire a pour mission de contribuer à l'amélioration des conditions d'existence des plus vulnérables en apportant son soutien dans les domaines de la santé, de la gestion des risques et des catastrophes, de la réduction des risques, de la santé communautaire ainsi que la promotion des principes et valeurs humanitaires.



le Président de la Croix Rouge Malagasy et le Vice-Consul de Monaco lors de la signature de convention

■ 10.000 €

■ N° 21/15 du 12/05/15

EDUCATION

Les appuis du Consulat dans le secteur de l'Education entamés depuis 10 ans et amplifiés d'année en année ont pu être continués et renforcés au cours de l'année 2015.

PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE SCOLARITE POUR LES MEILLEURS ELEVES ISSUS DE FAMILLES MODESTES

La réduction drastique de l'aide internationale depuis la crise politique de 2009 a fortement grevé le budget de l'Etat et provoqué une importante baisse des financements publics en faveur de l'éducation. Le niveau d'éducation dans le système public, déjà si faible au départ, s'est encore dégradé faute d'infrastructures, de mobiliers et d'équipements mais surtout d'enseignants et de professeurs au niveau primaire et secondaire.

En ce qui concerne l'enseignement supérieur, le constat est tout aussi inquiétant. Le système d'enseignement supérieur malgache public est l'un des moins développés au monde en raison d'un sous-investissement de longue durée et d'une gouvernance inadéquate. Peu d'étudiants ont accès à des études supérieures. Le taux brut d'inscription dans l'enseignement supérieur, bien qu'ayant presque doublé depuis 2000, reste très faible : 4% en 2011.

Cette situation fait que les parents, même modestes, ne font plus confiance au système éducatif public et préfèrent inscrire leurs enfants dans les écoles privées, et ce, dans le but de leur prodiguer un enseignement de bon niveau. En effet, les résultats des écoles privées sont largement plus satisfaisants que ceux des écoles publiques, et ce sont les meilleurs élèves issus de ces écoles privées qui sont à même de poursuivre avec succès un cursus universitaire. Ils constituent l'« élite » de demain.

C'est fort de ce constat que le Consulat avait initié en 2014 une démarche consistant à prendre en charge les frais de scolarité de 44 adolescents scolarisés dans les 4 meilleurs établissements privés de la capitale, choisis en raison de leur notoriété et des excellents résultats enregistrés depuis des années lors des examens officiels. Il s'agit d'une démarche « élitiste » dont l'objectif principal est de permettre aux meilleurs élèves issus de milieu modeste de poursuivre leur scolarité jusqu'à l'obtention du baccalauréat.

Cette initiative a été reconduite au cours de cette année scolaire 2015-2016 auprès de 3 écoles : le Collège Saint-Michel à Amparibe, le Lycée Saint-Antoine à Ankadifotsy et l'ESCA Antanimena (Volet Lycées). Par ailleurs, un nouveau volet « Universités » a été ouvert pour les élèves de terminale bénéficiaires de l'appui de la précédente année et ayant brillamment réussi leur baccalauréat. Ainsi :

- pour le volet « Lycées », l'action consiste à prendre en charge les frais généraux et les écolages de 33 élèves scolarisés dans les 3 écoles citées ci-dessous pour une année scolaire;
- le volet « Universités » compte 11 étudiants et l'appui dépend du choix de l'université ou de l'Institut par l'étudiant :
 - pour les étudiants inscrits dans un Institut privé : le Consulat prend en charge les frais généraux et les frais de scolarité de l'année ;
 - pour ceux qui ont choisi de poursuivre leurs études dans une université publique (en raison principalement de l'inexistence de la filière souhaitée dans un Institut privé), la scolarité étant gratuite, il leur est octroyé une bourse d'études mensuelle destinée à couvrir les frais liés à leurs études (logement, alimentation, transport et fournitures scolaires).

Les 44 élèves et étudiants bénéficiaires ont été sélectionnés en fonction de 2 critères : l'excellence de leurs résultats scolaires et la situation sociale et économique de la famille, susceptible de mettre en péril la poursuite de la scolarité de l'élève faute de moyens.

Cette action a pu être mise en place et reconduite grâce à la générosité de plusieurs partenaires du Consulat et sera poursuivie les prochaines années ; l'objectif étant d'accompagner ces jeunes gens jusqu'à l'obtention d'un diplôme universitaire leur permettant d'évoluer brillamment dans la vie active.

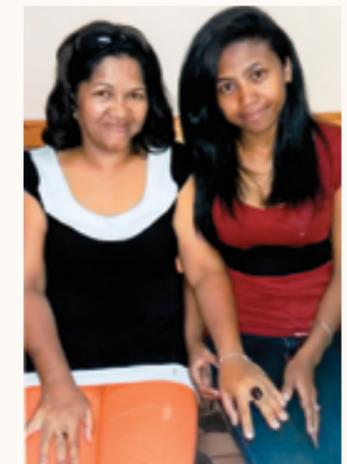
- 35.816.000 MGA



les Directeurs de l'ESCA Antanimena et du Collège Saint Michel avec les parents et élèves bénéficiaires



quelques parents et étudiants attributaires



Écoles publiques

Matériels informatiques

L'apprentissage de l'informatique figure dans le programme d'enseignement préconisé par le Ministère de l'Éducation National, il n'est cependant prodigué que dans de très rares cas, faute de budget octroyé par l'État à cet effet. C'est ainsi que le Consulat a mené auprès des écoles publiques une campagne de donation de matériels informatiques.

De 2006 à 2014, il a été octroyé à 55 écoles publiques (CEG et Lycées) quelques 240 ordinateurs complets ainsi que divers autres matériels tels qu'imprimantes, photocopieuses, serveurs.

11 autres établissements ont bénéficié de cette action au cours de l'année 2015, selon le tableau ci-dessous :

Ecole / Effectif	Matériels fournis	Réf convention
Lycée Mahabo - 151 élèves	5 ordinateurs – 1 imprimante	22/15 du 03/06/15
Lycée Ivato Aéroport – 730 élèves	5 ordinateurs	26/15 du 03/06/15
Lycée Andoharanofotsy – 475 élèves	7 ordinateurs – 1 imprimante – 1 photocopieur – 1 stabilisateur	27/15 du 09/06/15
Lycée Manjakandriana – 512 élèves	5 ordinateurs	38/15 du 25/06/15
CEG Alatsinainy Ambazaha – 475 élèves	7 ordinateurs – 1 imprimante	23/15 du 03/06/15
CEG Antabaoka Arivonimamo – 470 élèves	7 ordinateurs – 1 imprimante	24/15 du 03/06/15
CEG Ambohimalaza – 475 élèves	7 ordinateurs – 1 imprimante	25/15 du 03/06/15
CEG Ambohibao – 805 élèves	5 ordinateurs – 1 onduleur	28/15 du 13/06/15
CEG Ivato Aéroport – 948 élèves	5 ordinateurs	34/15 du 11/06/15
CEG Ankarobato – 948 élèves	5 ordinateurs	35/15 du 18/06/15
CEG Mahitsy – 1605 élèves	7 ordinateurs	37/15 du 25/06/15

■ ADS ■ NC



quelques établissements bénéficiaires

Matériels scolaires et pédagogiques

En partenariat avec la société CANAL+ MADAGASCAR, il a été remis à la rentrée scolaire 2015-2016 des kits scolaires composés de 50 cartables, 50 trousse et 100 stylos à chacune des 2 écoles primaires publiques suivantes : **EPP Anakely et EPP Madera Namontana.**

■ CANAL+ Madagascar ■ NC ■ N° 84/15 du 05/11/15 et N° 85/15 du 06/11/15



les élèves heureux d'avoir reçu les kits scolaires

Établissements privés

Centre Juvénat Sacré-Cœur Ambatolampy

Depuis 2004, ce centre est appuyé conjointement avec l'Association Développement et Solidarité et le Consulat par la fourniture de matériels et équipements divers destinés à soutenir les diverses branches d'activités du Centre.

Situé à Ambatolampy à 70 km d'Antananarivo et fondé par la congrégation du Sacré-Cœur, ce centre de formation professionnelle a pour vocation de former des jeunes issus de familles modestes dans de nombreux domaines : menuiserie, informatique, mécanique, appareillage, couture et confection, promotion féminine, agriculture et élevage.

75 jeunes sont formés actuellement au Centre de formation lui-même et 450 élèves suivent leur parcours scolaire au collège du même établissement.

Les matériels et équipements fournis en 2015 comprennent entre autres des matériels informatiques, des matériels et équipements sportifs, divers mobiliers, un appareil de mesure électrique, un lot de vêtements.

■ ADS ■ NC ■ N° 13/15 du 31/03/15 et 59/15 du 18/09/15



la salle de sport équipée des matériels dotés

les équipes du Collège avec leurs maillots de sport

une charrue attelée en utilisation

Ecole La Fontaine Morondava

Des matériels scolaires, des équipements sportifs ainsi qu'un lot de vêtements ont été remis à l'Ecole La Fontaine à Morondava sur la côte Sud-Ouest de Madagascar, laquelle a été appuyée en termes de matériels depuis quelques années.

■ ADS ■ NC ■ N° 61/15 du 09/05/14 et 91/14 du 10/12/14

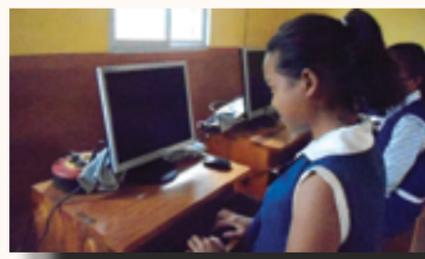


les élèves avec leurs maillots de sport

Lycée Catholique Mompera Michel Ranaivo – Analavory Itasy

5 ordinateurs ont été octroyés à cette école qui compte 1.100 élèves

■ ADS ■ NC ■ N° 01/15 du 05/01/15



durant le cours d'informatique

EDUCATION / SPORT

Programme d'appui à la pratique du Sport dans les établissements scolaires publics

Le Consulat a initié depuis 2010 un programme visant à favoriser la pratique et le développement du sport en milieu scolaire, en collaboration avec les CISCOS (Circonscriptions Scolaires) de la Région d'Analamanga. L'insuffisance d'infrastructures et d'équipements sportifs de base dans les écoles publiques a motivé cette initiative dont l'objectif est de permettre à des écoliers de pratiquer un sport et de contribuer à leur épanouissement.

Depuis la première édition, au total **119 écoles scolarisant 87.257** ont pu être équipées en matériels et équipements sportifs (ballons, filets, maillots etc), 4 terrains de sport ont été réhabilités et des tournois inter-établissements organisés.

Cette action a pu être renouvelée une cinquième fois pour l'année scolaire 2015-2016 grâce à la générosité de plusieurs partenaires financiers du Consulat.

40 autres établissements scolaires publics dépendant de 5 CISCOS de la Région d'Analamanga ont ainsi pu être dotés de matériels et équipements sportifs. Ces écoles présentées dans le tableau ci-dessous, scolarisent en tout 15.990 élèves :

CISCOS	EPP	CEG	LYCEE
MANJAKANDRIANA	Anjozoro Soavina Ambanitsena Mantaso Manjakandriana	Ambohidratrimoanala Antsahalalina Ankazondandy	
ATSIMONDRANO	Vahilava Antanetikely Bongatsara Androhibe	Alatsinainy Ambazaha Androhibe Ampanefy	Ampitatafika

ATSIMONDRANO	Analavinidy Anjozoro Antananana Miandrivo	Anjozoro Andranomisa Andilanatoby	Mangamila
TANAVILLE	Filamatra Imamba Antanimena II Ampamatanana Ambaravarankazo	Anosibe Avaradoha Soavimasandro	Analamahitsy
AVARADRANO	Behitsy Soamanandriny Ambodivondava Ankadindambo	Ambohimambola Ankadikely Ambohimangakely	Ambohimangakely

Chacune des EPP bénéficiaires a reçu 5 ballons de foot et un lot de maillot, tandis que les lycées et CEG ont chacun été dotés de 4 ballons de basket, 3 ballons volley, 3 ballons de hand, 1 filet de basket et un lot de maillots.

■ Société Saint Vincent de Paul – Monaco, SOMADIS SA, CANAL+ Madagascar, Mr Yves JETHA

■ MGA 19.900.000



lors de la remise officielle des équipements au stade couvert de Mahamasina avec SEM le Ministre de l'Education Nationale et Mme Le Vice-Consul de Monaco

Apprentissage et perfectionnement de la Natation à Madagascar avec la Fondation Princesse Charlène et la Fédération du Triathlon de Madagascar

Ayant été approché par la Fédération Malgache du Triathlon afin de mettre en œuvre une action visant à développer et soutenir l'apprentissage et le perfectionnement de la natation par les enfants malgaches, le Consulat a à son tour sollicité la Fondation Princesse Charlène de Monaco qui a pour vocation de promouvoir la natation comme vecteur d'éducation et de construction de l'enfant.

La contribution financière de la Fondation a permis d'acquérir un lot important de matériels et équipements de natation auprès d'un fournisseur en France, les matériels n'étant pas disponibles sur le marché malgache.

En effet, l'obstacle à un élargissement et à la vulgarisation de cette discipline, outre le problème structurel d'insuffisance d'infrastructures (absence de bassins), est l'insuffisance de matériel d'apprentissage et de pratique.

Il a pu être ainsi remis auprès des entités en charge de l'apprentissage et du perfectionnement de la natation en lien avec la Fédération de Triathlon de Madagascar les matériels suivants : 140 palmes, 200 frites, 200 brassards gonflables, 500 paires lunettes suédoises, 1 lot de combinaisons de natation, 1 lot de maillots garçon et filles, 1 lot de bonnets silicone, 140 paires de sandalettes piscine du 31 au 37.

La distribution de ces matériels a été faite sous la responsabilité de la Fédération, laquelle les a répartis entre les ligues nationales et régionales d'Antsirabe, de Mantsoa, de Majunga, de Diégo et de Nosy Be.

Cette action aura bénéficié à 500 enfants et jeunes âgés de 6 à 22 ans.

■ Fondation Princesse Charlène de Monaco

■ 6.110 €



les apprentis avec les matériels à Betafo



remise des équipements à Mantsoa avec une organisation de compétition

AUTRES APPUIS A DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES

Ecole FFMM : ouverture de nouvelles salles de classe et mise en place d'une bibliothèque

Le Consulat accompagne cette école depuis sa création en 2007 dans l'objectif de permettre à des enfants issus de milieu social défavorisé de poursuivre leur cursus dans le secondaire. L'école n'ayant ouvert qu'un niveau, la classe de 6^{ème} à sa création, voit son effectif augmenter d'année en année à mesure que les élèves passent d'un niveau à un autre. A l'année scolaire 2014-2015, l'effectif était à 335, s'il était à 120 en 2007.

La contribution de 2015 du Consulat a servi à aménager une nouvelle salle de classe avec de nouveaux table-bancs, à réparer une partie de la toiture de l'école et a également permis l'achat d'un ordinateur pour les tâches administratives.

■ 3.570.000 MGA

■ N° 52/15 du 13/08/15



les nouveaux table-bancs



l'ordinateur acheté

EPP Faravohitra : mise en place d'une cantine scolaire

L'EPP Faravohitra, appuyée depuis 2011 par le Consulat, notamment pour la réhabilitation du bâtiment l'abritant, a pu ouvrir une cantine scolaire pour l'année scolaire 2014-2015, grâce à une contribution financière de l'école Saint-Honoré d'Elyau à Paris, contribution remise par l'école au Consulat.

Les 136 élèves, tous issus de milieu très défavorisé, ont pu ainsi avoir un repas chaud pendant les journées d'hiver du mois de juin.

■ Ecole Saint-Honoré d'Elyau – Paris

■ 1.789.000 MGA

■ N° 036/15 du 24/06/15



les élèves à la cantine scolaire

ENFANCE VULNERABLE

Avec les secteurs de la Santé et de l'Éducation, le Consulat consacre également plusieurs de ses actions pour soutenir les enfants en grande difficulté, à savoir ceux qui sont en situation de handicap, les enfants orphelins ou abandonnés, ceux qui se trouvent en situation de rue ou vivant dans un environnement défavorisé, et les mineurs en détention.

ENFANCE HANDICAPEE

Centre Sembana Mijoro

Le Consulat a apporté annuellement depuis 2010 sa contribution au fonctionnement de ce centre qui accueille 24 enfants atteint d'infirmité motrice cérébrale ou ayant une déficience intellectuelle moins sévère.

Créée à l'initiative d'une personne handicapée, Mme Fela RAZAFINJATO en 2003, cette association a pour vocation d'aider les personnes en situation de handicap à se prendre en charge par le biais de l'éducation et de la formation. Plusieurs activités sont réalisées dans ce cadre : la scolarisation d'enfants handicapés, la formation professionnelle et le placement de jeunes handicapés dans le milieu professionnel, l'appui aux projets personnels des membres, l'ouverture d'un atelier qui emploie une dizaine de femmes handicapées, la sensibilisation-plaidoyer sur les droits à l'éducation et à l'emploi des personnes en situation de handicap.



journée récréative

La contribution de 2005 a permis à l'association de subvenir aux dépenses en carburant pour le transport des enfants de leur domicile jusqu'au centre, ainsi qu'à prendre en charge une partie de dépenses en eau et en électricité du centre.

Il a également été remis au centre des tenues de cuisine, des oreillers et sets de tables.

■ MGA 3.570.000

■ N° 67/15 du 17/08/15 et 082/15 du 22/10/15

Centre Avotra

Créé en juin 2011, ce centre situé à Mahajanga, sur la côte Ouest a pour vocation de promouvoir le droit à l'éducation des enfants atteints de handicap mental par le biais d'une éducation spécialisée en vue de leur intégration socio-éducative et la protection de leurs droits. Il est à noter que c'est le seul établissement d'accueil d'enfants en situation de handicap mental dans la Région de Mahajanga et compte actuellement 18 enfants.



les élèves pendant le cours des arts

Le Consulat contribue annuellement depuis 2012 à la prise en charge des salaires des deux éducateurs du Centre.

■ MGA 3.570.000

■ N° 68/15 du 17/08/15

Association RIANALA

L'association a pour objectif de favoriser l'intégration sociale et l'autonomie de jeunes handicapés mentaux, par la vie d'équipe et la coéducation entre jeunes valides et jeunes handicapés, et ce selon les méthodes du scoutisme. Les activités comprennent des sorties mensuelles en plein air, des mini-camps de deux jours par trimestre et un grand camp de dix jours par an.

Le Consulat appuie depuis 7 ans les grands camps annuels organisés par l'association au bord de la mer. Les 70 jeunes handicapés et jeunes valides, membres de l'association, ont pu ainsi passer dix jours au bord de la plage dans le sud de Madagascar, à Mangily, un village à 30 Km de Tuléar.

Ces jeunes ont pu s'épanouir dans diverses activités lors de ce séjour : visites du parc national de l'Isalo, découvertes dans les plages et dans les villages aux alentours de Tuléar, échanges avec les jeunes villageois et les habitants.



grand camp à Isalo

■ MGA 3.570.000

■ N° 64/15 du 12/08/15

Association ACBHM

Le Consulat a apporté pour la première fois son soutien à cette association dont la mission est de promouvoir les droits fondamentaux et de valoriser la dignité humaine des enfants et jeunes en situation de handicap mental.

L'association œuvre au profit de 98 jeunes âgés de 6 à 27 ans et propose une scolarisation de base, des programmes d'éveil et des formations professionnelles avec la mise en place d'un atelier de crochet, de vannerie, de boiserie et d'élevage.

Le concours financier du Consulat a servi à appuyer les activités génératrices de revenus du centre, notamment l'achat de matières premières pour les ateliers de production, et a également permis la mise en place d'une petite ferme d'élevage de volaille et de porcins.

■ MGA 3.570.000

■ N° 72/15 du 17/08/15



création d'une ferme



atelier de vannerie

Fédération des Associations des Aveugles de Madagascar

Une contribution financière a été allouée à la Fédération afin de participer à l'acquisition du matériel informatique de la Fédération.



l'ordinateur acheté grâce à la subvention

Créée en novembre 2002, la Fédération est composée de 18 associations de personnes aveugles et/ou œuvrant pour les personnes aveugles dans l'objectif d'améliorer l'inclusion sociale des personnes non et malvoyantes.

Pour ce faire, la FAAM plaide auprès des autorités décideurs pour la promotion des droits de ces personnes, sensibilise la société à l'environnement des aveugles et mène des appuis sociaux, éducatifs et professionnels en leur faveur.

■ MGA 3.570.000

■ N° 76/15 du 28/08/15

Dotation de matériels à des Centres de prise en charge d'enfants en situation de handicap

En partenariat avec le Fonds de dotation « Institut Dominique et Tom Alberici » et l'association « ADS », il a été remis divers équipements et matériels à six centres ayant pour vocation la prise en charge d'enfants en situation de handicap.

L'Institut Dominique et Tom Alberici a ainsi collecté en France des matériels d'occasion et neufs, l'emportage du container et l'expédition jusqu'à Madagascar se sont effectués avec la collaboration de l'association « ADS », et le Consulat a pris en charge les opérations et les frais de transit et le dédouanement ainsi que le transport jusqu'à Antananarivo. Les centres bénéficiaires de cette initiative sont les suivantes :

- **CAIT La Source** : une armoire et un lit, 3 ordinateurs, des jeux, jouets, livres et fournitures scolaires
■ N° 53/15 du 03/11/15
- **Ecole Sainte Louise Fianarantsoa** : 2 ordinateurs, 2 fauteuils roulants, des jouets et livres et fournitures scolaires
■ N° 54/15 du 04/11/15
- **CAIT La Source** : une armoire et un lit, 3 ordinateurs, des jeux, jouets, livres et fournitures scolaires
■ N° 53/15 du 03/11/15
- **Centre Rayon du Soleil** : 2 armoires, 2 lits, 1 baignoire, 2 ordinateurs, des vêtements pour enfant, livres et jouets
■ N° 55/15 du 03/11/15
- **CAIT KOZAMA** : une armoire, une poussette, un lit, 2 ordinateurs, des jouets et livres
■ N° 57/15 du 04/11/15
- **Centre Sembana Mijoro** : 7 fauteuils roulants, 7 verticalisateurs, 2 déambulateurs, 5 corsets, 3 ordinateurs, des jouets et livres
■ N° 58/15 du 03/11/15
- **ANYMA** : jouets et fournitures scolaires
■ N° 83/15 du 02/11/15
- Fonds de dotation « Institut Dominique et Tom Alberici » et ADS ■ NC



les élèves bénéficiaires des quelques centres d'accueil

ENFANCE EN SITUATION DE PRECARITE

Enfants orphelins ou abandonnés

ONG AMADEA (Enfance et Développement à Madagascar)

Cette ONG est accompagnée depuis 10 ans par le Consulat dans l'un de ses secteurs d'activités, à savoir la protection de l'enfance. Le Consulat apporte ainsi annuellement un appui financier en faveur des deux centres de l'ONG qui accueillent des enfants orphelins ou en danger : le centre d'accueil « Nomena » situé à Mahambo – Fénérive Est dans la province de Toamasina, et du centre « Mirana Tsiky » à Antsirabe à une centaine de kilomètres de la capitale.

En effet, AMADEA s'est donné pour mission de contribuer à la lutte contre la pauvreté de la population malgache en agissant dans 4 secteurs d'activités : la protection de l'enfance, le développement rural, la protection de l'environnement, la sensibilisation au développement et à la réalité malgache en France.

La contribution financière de 2015 du Consulat a permis de sécuriser le bâtiment du Centre « Mirana Tsiky » et de faire le dallage de la véranda. Le centre accueille 17 enfants et jeunes âgés de 6 à 21 ans, principalement des enfants abandonnés ou dont les parents sont emprisonnés.

■ MGA 3.570.000

■ N° 70/15 du 14/08/15



le centre Mirana Tsiky

Orphelinat « Henintsoa Enfants de Marie Reine »

L'orphelinat est appuyé par le Consulat depuis 2008 par le biais d'une contribution annuelle lui ayant permis de faire face à certaines dépenses de fonctionnement.

Il accueille une trentaine d'enfants âgés de 5 mois à 18 ans et prend en charge la nourriture, l'hébergement, les soins médicaux et la scolarisation de ces enfants dans les écoles environnantes.

En 2015, il a pu être pris en charge les dépenses en eau et électricité sur 4 mois ainsi que l'acquisition de mobiliers (chaises et tables) et le renouvellement du linge de maison de l'orphelinat (draps, couvertures, nappes de tables).

Par ailleurs, le Consulat a également remis à l'orphelinat de la vaisselle et du linge de maison (draps, serviettes de table, serviettes de bain, taies d'oreiller...).

■ MGA 3.570.000

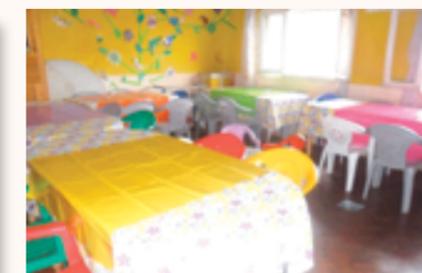
■ N° 65/15 du 13/08/15 et 81/16 du 20/10/15



les lits et les nouveaux draps



les nouvelles citernes d'eau



les chaises et tables du réfectoire rénovées

Enfants et jeunes adolescents détenus

Association « ASPE » (Association pour la Sauvegarde et la Protection de l'Enfance) : appui au programme de formation des éducateurs

Née à l'initiative de magistrats juges des enfants, cette association a pour vocation d'assurer les droits des enfants et jeunes mineurs en détention, leur rééducation dans de bonnes conditions, ainsi que l'accompagnement de leur réinsertion sociale. Elle existe depuis 57 ans et concentre ses actions au profit des enfants et jeunes détenus dans les 8 centres de détention pour mineurs de Madagascar dont 1 à Mahajanga, 1 à Antsiranana, 1 à Toamasina et 5 à Antananarivo.

Le Consulat a commencé à l'appuyer en 2008 ; le soutien du Consulat entre 2008 et 2011 ayant été axé sur les activités menées par l'association au sein du plus grand centre de détention pour mineurs de la capitale, à Anjanamasina, et ayant permis notamment la mise en place d'un élevage de volailles, d'une pisciculture et l'acquisition de matériels informatiques.

Depuis 2012, l'association mène un programme de formation sur le thème : « Protection, assistance judiciaire et sociale des mineurs en conflit avec la loi », appuyé modestement depuis par le Consulat aux côtés d'autres bailleurs. Cette formation est à destination des 54 éducateurs et responsables des 8 centres d'accueil et de rééducation, où sont admis 565 enfants et adolescents.

Les directeurs et les cadres de ces centres ont pu renforcer durant les sessions de formation de 2015 leur compétence en matière de Gestion et Management et Gestion de Projet. Ils ont pu être sensibilisés avec les autres responsables et les éducateurs à la thématique de la maltraitance à l'encontre des enfants.

■ MGA 3.570.000

■ N° 66/15 du 13/08/15



les éducateurs et personnels en formation



Association «Grandir Dignement» : amélioration de la prise en charge médicale d'enfants et adolescents détenus

L'association «Grandir Dignement» est une association française intervenant à Madagascar depuis 2009 en faveur des mineurs en détention. Elle s'occupe de 308 jeunes âgés de 9 à 18 ans réparties dans 4 centres de rééducation pénitentiaire des régions d'Antananarivo et d'Antsiranana, et intervient sur divers volets : médical, alimentaire, éducatif, scolaire et orientation post-carcéral.

Le Consulat a collaboré pour la première fois avec cette association en 2013 sur le volet « santé » en remettant un fauteuil dentaire que l'association a installé au quartier des mineurs de la maison centrale d'Antanimora, dans la capitale.



réunion pour une mise au point avec les travailleurs sociaux

Le Consulat a renouvelé son appui en 2014 en accompagnant l'association dans son projet de mise en liberté surveillée. Cela consiste à mettre en place un accompagnement social pour que le mineur ne commette pas de récidive ; accompagnement qui est assuré par un éducateur au domicile au sein duquel évolue le mineur.

En 2015, une contribution financière a été allouée afin de prendre en charge la rémunération du travailleur social et du conseiller pédagogique de l'association, et d'assurer les frais liés aux frais de réinsertion des jeunes (frais de déplacements, frais administratifs et de communication).

■ MGA 3.570.000

■ N° 56/14 du 09/10/14

Enfants vivant dans les quartiers défavorisés de la capitale

Centre KOZAMA : soutien à des centres préscolaires situés dans les quartiers défavorisés d'Antananarivo

L'association KOZAMA a pour vocation de réduire de façon durable la pauvreté en développant des programmes intégrés d'éveil et d'éducation en faveur d'enfants issus des familles les plus vulnérables. Pour ce faire, KOZAMA s'efforce d'apporter les moyens financiers nécessaires au développement de l'enfant à travers des activités de renforcement de capacité des instituteurs ainsi que celle des acteurs sociaux de protection de l'enfance et de l'éducation parentale.

Les activités de l'association touchent en tout 6.000 enfants âgés de 3 à 6 ans.

Le Consulat appuie l'association pour la première fois en 2015 en apportant un soutien financier destiné à soutenir les 18 centres préscolaires suivis par KOZAMA. Les outils et supports pédagogiques de ces centres ont pu ainsi être renouvelés.

■ MGA 3.570.000

■ N°71/15 du 24/08/15



les nouveaux supports pédagogiques

Distribution de couvertures pour enfants pendant l'hiver

L'opération « couverture pour enfants » lancée par le Consulat en 2009 a permis depuis de distribuer une couverture à 5.550 enfants âgés de 0 à 5 ans habitant dans 26 Fokontany (quartiers) les plus défavorisés de la ville d'Antananarivo, et ce pour faire face à l'hiver.

Grâce au partenariat avec la société STAR, 1.040 autres enfants habitant dans 10 Fokontany des bas-quartiers d'Antananarivo ont pu également en bénéficier :

- Fokontany Anatihazo Isotry (104)
- Fokontany Manarintsoa Isotry (104)

- Fokontany Ambodirano Ampefiloha (104)
- Fokontany Andavamamba Ambilanibe (104)
- Fokontany Ambohitravao Talatamaty (104)
- Fokontany Antanety Atsimo (104)
- Fokontany Mandroseza (104)
- Fokontany Ambohimandra Fenomanana (104)
- Fokontany Ambodivona Ankadifotsy (104)
- Fokontany Ambodihady (104).

■ Société « STAR » ■ MGA 6.048.000



les enfants bénéficiaires des différents quartiers



LUTTE CONTRE LA PAUVRETE

Le Consulat apporte modestement sa contribution afin d'améliorer le quotidien des familles nécessiteuses, essentiellement par l'octroi de matériels, équipements et fournitures divers à des structures œuvrant dans ce sens.

Association Solidarités Bidonville

Des fournitures scolaires, machines à coudre, maillots de sport ont été remis en 2015 à cette association créée en 2007 et ayant pour objectif d'accompagner les mères célibataires ou veuves en difficulté dans le cadre de leur réinsertion sociale. Elle accompagne aussi la scolarisation de leurs enfants en assurant notamment leurs frais de scolarité et leurs fournitures scolaires.

■ ADS ■ NC ■ N° 60/15 du 10/09/15

Association Amour et Partage

Cette association française concentre ses actions dans la ville d'Antsirabe en faveur de familles et de jeunes filles issues de milieu défavorisé. Pour cela, elle travaille en étroite collaboration avec la congrégation religieuse des Filles du Cœur de Marie, avec la communauté des Servantes du Cœur de Jésus et intervient dans les milieux hospitaliers environnants.

En 2015, elle a reçu des machines à coudre, des vêtements et fournitures scolaires.



une mère avec sa machine à coudre

■ ADS ■ NC ■ N° 17/15 du 30/03/15

Congrégation des Sœurs du Christ

Depuis son existence d'une trentaine d'années, la congrégation dispose de 14 centres de développement répartis dans toute l'île. 300 jeunes démunis sont accueillis au sein de ces centres et suivent diverses formations, notamment en élevage, culture et couture.

Des ordinateurs, livres et fournitures scolaires ont été octroyés à la Congrégation

■ ADS ■ NC ■ N° 14/15 et 15/15 du 30/03/15



les jeunes filles en plein travaux pratiques



autres équipements remis

Congrégation des Sœurs du Bon Pasteur

Cette congrégation, créée en 1994, dispose d'un Centre d'accueil pour des filles-mères âgées de 11 à 17 ans, dont la majorité s'est retrouvée enceinte par la suite d'agressions sexuelles ou d'incestes. La congrégation se donne pour mission de prodiguer un soutien psychologique et spirituel à ces jeunes filles et de les préparer psychologiquement et matériellement à leur situation de future mère.

Le centre accueille ainsi une vingtaine de jeunes filles qui y reçoivent des formations de base, d'hygiène ainsi que des formations en cuisine, broderie etc... Il prend en charge l'éducation et la nutrition des nouveaux nés et assure la réinsertion sociale de ces mères.

Il a été remis à la Congrégation des équipements médicaux (table d'examen, kits d'accouchement, pèse bébé, bassin de lit, thermomètres, tensiomètre, consommables divers), des ordinateurs, linges, vêtements,

■ ADS ■ NC ■ N° 03/15 du 26/01/15, 18/15 du 30/03/15 et 63/15 du 27/08/15



la Sœur Comptable travaillant sur son ordinateur



une séance de lecture pour les élèves

ECAR Vondrozo

L'ECAR a bénéficié de vêtements, couvertures, chaussures pour enfants et adultes, destinés à remettre aux enfants et aux adultes nécessiteux et qui viennent en consultation au dispensaire de l'ECAR.

■ ADS ■ NC ■ N° 20/15 du 09/04/15

Congrégation des Sœurs de Sainte Thérèse

La Congrégation, existant depuis 1963, prend en charge des enfants en difficulté (orphelins ou démunis) du diocèse de Tuléar. Elle dispose d'un centre de récupération nutritionnelle où une cinquantaine d'enfants entre 5 et 12 ans sont soignés et éduqués gratuitement.

Le Consulat a remis à la congrégation 2 ordinateurs ainsi que des cartons de livres scolaires.

■ ADS ■ NC ■ N° 74/15 du 08/09/15



les enfants en classe

Association Madagascar Actions Solidaires

Cette association a reçu des livres scolaires, du matériel pédagogique ainsi que de fauteuils pour enfants handicapés afin de pouvoir mener à bien ses activités en faveur des plus vulnérables.

■ ADS ■ NC ■ N° 78/15 du 10/09/15



les fournitures scolaires reçues

RESUME SUCCINCT DES ACTIONS DU CONSULAT DE 2004 A 2015

RESUME SUCCINCT DES ACTIONS DU CONSULAT DE 2004 A 2015

Année	Budget	Contributions reçues	Nombre de conventions signées	Matériels significatifs fournis
2004	11.563 € et 10.000.000 FMG, (12.363 €)	- BCI : 5.000 € - MAP : 4.971 € - BNP PARIBAS : 1.000 € - Mr Goldscheider : 494 € - GHIL Sarl : 10.000.000 FMG	8 dont : - Santé : 5 - Infrastructures rurales avec le Sénat et l'Assemblée Nationale : 2 - Lutte contre la pauvreté : 1	- Matériels de dialyse, consommables médicaux, matériels et outillages pour fabrication de prothèses de rééducation, 25 lits médicalisés ; - Livres et fournitures scolaires, divers matériels pour centre de formation professionnelle.
2005	14.998,25 € et 12.013.250 MGA, (21.470 €)	- BCI: 5.000 € - MAP: 7.971 € - BNP PARIBAS : 1.493,30 € - Mr Yves David : 483,95 € - Mr C. Blanchy : 50 € - GHIL Sarl : 3.000.000 MGA - GMM SA : 2.000.000 MGA - FTHM : 3.000.000 MGA - BMOI : 2.513.250 MGA - Océane Aventure : 1.500.000 MGA	19 dont : - Santé : 9 - Lutte contre la pauvreté : 6 - Education : 3 - Sport : 1	- Matériels médicaux divers et consommables médicaux, 68 lits médicalisés ; - 10 ordinateurs, livres et fournitures scolaires, divers matériels pour centre de formation professionnelle.
2006	11.684,95 € et 8.000.000 MGA, (14.703,75 €)	- BCI : 5.000 € - BNP PARIBAS : 1.635,65 € - MAP : 4.971 € - BMOI : 3.000.000 MGA - GHIL Sarl : 3.000.000 MGA - GMM SA : 2.000.000 MGA - Mme Valérie Macquet : 78,3 €	26 dont : - Santé : 18 - Education : 4 - Lutte contre la pauvreté : 2 - Sport : 1 - Sécurité publique : 1	- Matériels médicaux divers dont 1 microscope opératoire, 1 audiomètre, 1 couveuse, des échographes, des matériels de chirurgie cervicale, des respirateurs, des défibrillateurs et des lots importants de consommables médicaux, des lits médicalisés ; - Ordinateurs, livres et fournitures scolaires, divers matériels pour centres de formation professionnelle.
2007	19.732,88 € et 19.000.000 MGA (27.332,88 €)	- DCI : 19.950 € - BNP PARIBAS : 1.782,88 € - MAP : 5.000 € - FTHM : 3.000.000 MGA - BMOI : 3.000.000 MGA - GMM SA : 3.000.000 MGA - BONNET & FILS : 5.000.000 MGA - Michel Ramanantsoa : 5.000.000 MGA	50 dont : - Santé : 22 - Education : 19 - Lutte contre la misère des enfants : 4 - Sport : 1 - Coopération institutionnelle : 4	- Equipements et matériels médicaux divers dont des appareils à ECG, matériels pour bloc opératoire, couveuses, amplificateur de brillance, lits médicalisés, lits-cages pour maternité, matériels de cabinet dentaire, fauteuils roulants, divers mobiliers pour hôpitaux et divers consommables médicaux ; - Ordinateurs, livres et fournitures scolaires, divers matériels pour écoles et centres de formation.

2008	22.514,17 € et 22.400.000 MGA (31.474,17 €)	<ul style="list-style-type: none"> - DCI : 13.000 € - BNP PARIBAS : 1.992,27 € - MAP : 5.000 € - BAUD & DAVID : 959,64 € - Victorien Goldscheider : 482,80 € - 6 sociétés de M. BALLY : 1.079,46 € - FTHM : 3.000.000 MGA - BMOI : 3.000.000 MGA - PMU M/car : 2.400.000 MGA - BONNET & FILS : 5.000.000 MGA - OPHAM et MAEXI : 3.000.000 MGA - Michel Ramanantsoa : 6.000.000 MGA 	<ul style="list-style-type: none"> - DCI : 13.000 € - MAP : 5.000 € - 6 sociétés de M. BALLY : 1.200 € - FTHM : 2.000.000 MGA - BMOI : 3.000.000 MGA - Michel Ramanantsoa : 7.000.000 MGA 	<ul style="list-style-type: none"> - Santé : 32 - Education : 27 - Soutien aux enfants : 3 - Sport et culture : 3 - Coopération institutionnelle : 2 	<ul style="list-style-type: none"> - Lits d'hôpitaux mécaniques et électriques, échographes, colonne vidéo endoscopie complète, ECG, table d'opération avec accessoires, négatoscope, couvetures, défibrillateur, table d'examen, fauteuils pour handicapés, pèse-bébé, compléments nutritionnels, vêtements pépés médicaux, divers mobiliers pour hôpitaux et divers consommables médicaux ; - Ordinateurs, livres et fournitures scolaires, mobiliers scolaires, matériels et équipements de sport, divers matériels pour écoles et centres de formation.
2009	21.700 € et 12.000.000 MGA (24.144,44 €)	<ul style="list-style-type: none"> - DCI : 13.000 € - BNP PARIBAS : 1.989,56 € - MAP : 5.000 € - BAUD & DAVID : 890 € - 6 sociétés de M. BALLY : 1.500 € - BMOI : 3.000.000 MGA - PMU M/car : 3.000.000 MGA - BONNET & FILS : 2.000.000 MGA - Michel Ramanantsoa : 3.000.000 MGA - Océane Aventure : 1.300.000 MGA 	<ul style="list-style-type: none"> - DCI : 13.000 € - MAP : 5.000 € - 6 sociétés de M. BALLY : 1.200 € - FTHM : 2.000.000 MGA - BMOI : 3.000.000 MGA - Michel Ramanantsoa : 7.000.000 MGA 	<ul style="list-style-type: none"> - Santé : 42 - Education : 27 - Soutien aux enfants : 17 - Lutte contre la pauvreté : 2 	<ul style="list-style-type: none"> - Lits d'hôpitaux, monitoring fœtal, pèse-bébé, matériels orthopédiques, appareils de réanimation, appareils de ventilation, échographes, négatoscopes, table d'examen, table d'accouchement, vêtements hospitaliers, divers mobiliers et consommables médicaux ; - Ordinateurs, livres et fournitures scolaires, mobiliers scolaires, divers matériels pour écoles et centres de formation ; - Couvetures pour enfants des quartiers défavorisés de la capitale.
2010	22.379,56 € et 12.300.000 MGA (26.772,42 €)	<ul style="list-style-type: none"> - DCI : 13.000 € - BNP PARIBAS : 1.989,56 € - MAP : 5.000 € - BAUD & DAVID : 890 € - 6 sociétés de M. BALLY : 1.500 € - BMOI : 3.000.000 MGA - PMU M/car : 3.000.000 MGA - BONNET & FILS : 2.000.000 MGA - Michel Ramanantsoa : 3.000.000 MGA - Océane Aventure : 1.300.000 MGA 	<ul style="list-style-type: none"> - DCI : 13.000 € - BNP PARIBAS : 1.989,56 € - MAP : 5.000 € - BAUD & DAVID : 890 € - 6 sociétés de M. BALLY : 1.500 € - BMOI : 3.000.000 MGA - PMU M/car : 3.000.000 MGA - BONNET & FILS : 2.000.000 MGA - Michel Ramanantsoa : 3.000.000 MGA - Océane Aventure : 1.300.000 MGA 	<ul style="list-style-type: none"> - Santé : 31 (+3 FAAM) - Education : 67 - Soutien aux enfants : 10 - Lutte contre la pauvreté : 3 - Sport : 16 	<ul style="list-style-type: none"> - Lits d'hôpitaux, échographes, extracteurs d'oxygène, négatoscopes, tables d'examen, tables d'accouchement, appareil radio, fauteuils roulants, divers mobiliers et consommables médicaux ; - Ordinateurs, livres et fournitures scolaires, mobiliers scolaires, divers matériels pour écoles et centres de formation ; - Equipements sportifs pour les écoles.
2011	22.769,37 € et 22.000.000 MGA (30.769,37 €)	<ul style="list-style-type: none"> - DCI : 13.000 € - BNP PARIBAS : 1.989,37 € - MAP : 5.000 € - BAUD & DAVID : 980 € - 6 sociétés de M. BALLY : 1.800 € - FTHM : 2.000.000 MGA - BMOI : 2.000.000 MGA - Michel RAMANANTSOA : 5.000.000 MGA - SANIFER : 5.000.000 MGA - JB : 3.000.000 MGA - SMIP SA : 5.000.000 MGA 	<ul style="list-style-type: none"> - DCI : 13.000 € - BNP PARIBAS : 1.989,37 € - MAP : 5.000 € - BAUD & DAVID : 980 € - 6 sociétés de M. BALLY : 1.800 € - FTHM : 2.000.000 MGA - BMOI : 2.000.000 MGA - Michel RAMANANTSOA : 5.000.000 MGA - SANIFER : 5.000.000 MGA - JB : 3.000.000 MGA - SMIP SA : 5.000.000 MGA 	<ul style="list-style-type: none"> - Santé : 32 - Education : 22 - Soutien aux enfants : 11 - Lutte contre la pauvreté : 2 - Sport : 1 	<ul style="list-style-type: none"> - Scialytiques pour bloc opératoire, table d'opération, mammographes, appareil radio, négatoscopes, concentrateurs d'oxygène, matériels dentaires, lits d'hôpitaux avec matelas, fauteuils roulants, divers mobiliers et consommables médicaux ; - Ordinateurs, livres et fournitures scolaires, mobiliers scolaires, divers matériels pour écoles et centres de formation.

2012	22.300 € et 27.400.000 MGA (32.264 €)	<ul style="list-style-type: none"> - DCI : 13.000 € - BNP PARIBAS : 1.500 € - MAP : 5.000 € - BAUD & DAVID : 1.000 € - société de M. BALLY : 1.800 € - FTHM : 2.000.000 MGA - Michel RAMANANTSOA : 7.000.000 MGA - SANIFER : 3.000.000 MGA - PMU M/car : 10.000.000 MGA - YVES JETHA : 5.400.000 Ar 	<ul style="list-style-type: none"> - DCI : 13.000 € - BNP PARIBAS : 1.500 € - MAP : 5.000 € - BAUD & DAVID : 1.000 € - société de M. BALLY : 1.800 € - FTHM : 2.000.000 MGA - Michel RAMANANTSOA : 7.000.000 MGA - SANIFER : 3.000.000 MGA - PMU M/car : 10.000.000 MGA - YVES JETHA : 5.400.000 Ar 	<ul style="list-style-type: none"> - Santé : 22 - Education : 11 - Soutien aux enfants : 10 - Lutte contre la pauvreté : 2 - Sport : 18 	<ul style="list-style-type: none"> - Appareil radio, appareils ECG, Echographes, fauteuils roulants, lits d'hôpitaux, potences, moustiquaires, divers mobiliers et consommables médicaux ; - Livres scolaires, ordinateurs et imprimante, mobiliers scolaires, divers matériels pour écoles et centres de formation ; - Equipements sportifs pour les écoles.
2013	23.800 € et 36.500.000 MGA (36.836 €)	<ul style="list-style-type: none"> - DCI : 10.000 € - MAP : 5.000 € - APPEL : 1.000.000 MGA - BMOI : 2.000.000 MGA - CIMELTA : 10.000.000 MGA - DUPONSEL : 1.000.000 MGA - FTHM : 2.000.000 MGA - JB : 3.000.000 MGA - Patrick LECOURT : 2.000 € - Pierre LURTON : 3.500 € - société de M. BALLY : 1.800 € - BRAVOLUTION : 1.500 € - Rens FABER : 2.000.000 MGA - SANIFER : 3.000.000 MGA - STRUCTURES : 1.000.000 MGA - SMIP : 2.500.000 MGA - SCIMADA : 2.500.000 MGA - DELAPORTE : 3.000.000 MGA - SCHNELLER : 1.000.000 MGA - WU Jean-Claude et Jean-Yves : 2.500.000 MGA 	<ul style="list-style-type: none"> - DCI : 10.000 € - MAP : 5.000 € - APPEL : 1.000.000 MGA - BMOI : 2.000.000 MGA - CIMELTA : 10.000.000 MGA - DUPONSEL : 1.000.000 MGA - FTHM : 2.000.000 MGA - JB : 3.000.000 MGA - Patrick LECOURT : 2.000 € - Pierre LURTON : 3.500 € - société de M. BALLY : 1.800 € - BRAVOLUTION : 1.500 € - Rens FABER : 2.000.000 MGA - SANIFER : 3.000.000 MGA - STRUCTURES : 1.000.000 MGA - SMIP : 2.500.000 MGA - SCIMADA : 2.500.000 MGA - DELAPORTE : 3.000.000 MGA - SCHNELLER : 1.000.000 MGA - WU Jean-Claude et Jean-Yves : 2.500.000 MGA 	<ul style="list-style-type: none"> - Santé : 25 - Education : 16 - Soutien aux enfants : 26 - Lutte contre la pauvreté : 4 - Sport : 21 	<ul style="list-style-type: none"> - Appareil kinésithérapie et de rééducation, négatoscope, table de gynécologie, électrocardiographie, poussettes, seringues, tables d'examen, couveuses et consommables médicaux ; - Livres scolaires, ordinateurs et imprimante, mobiliers scolaires, divers matériels pour écoles et centres de formation ; - Equipements sportifs pour les écoles.

<p>2014</p>	<p>27.739 € et 49.074.000 MGA (43.569 €)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - DCI : 10.000 € - MAP : 4.963 € - société de M. BALLY : 1.800 € - Patrick LECOURT : 2.000 € - Remy MABILLON : 989 € - St Vincent de Paul : 5.000 € - Renée MAUS : 2.000 € - Banque Martin MAUREL : 987 € - BMOI : 2.000.000 MGA - FTHM : 2.000.000 MGA - JB : 3.000.000 MGA - Michel RAMANANTSOA : 6.000.000 MGA - SANIFER : 5.000.000 MGA - SMIP : 2.500.000 MGA - APPEL : 1.000.000 MGA - Rens FABER : 10.926.000 MGA - STRUCTURES : 1.000.000 MGA - SCHNELLER : 1.000.000 MGA - R. ANDRIAMIFIDIMANANA : 500.000 MGA - Bruno De Foucault : 3.000.000 MGA - Gérard DELEVAUX : 860.000 MGA - Amiraly HASSIM : 2.000.000 MGA - MONEYTECH : 2.000.000 MGA - JOCKER Sari : 2.000.000 MGA - MONLOUP & QUINAULT : 988.000 MGA - ADENIA : 3.300.000 MGA 	<p>131 dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Santé : 14 - Education : 56 - Soutien aux enfants : 29 - Lutte contre la pauvreté : 7 - Sport : 25 	<ul style="list-style-type: none"> - Mammographe, négatoscope, microscope, oxygénateurs, mâteles, lits avec accessoires, fauteuils dentaire, poussettes, seringues électriques, électrocardiogramme, fauteuils roulants, et consommables médicaux ; - Ordinateurs, livres scolaires, imprimantes, scanners, mobiliers scolaires, divers matériels pour écoles et centres de formation ; - Couvertures pour enfants moins de 5 ans ; - Equipements sportifs pour les écoles.
<p>2015</p>	<p>32.820 € et 64.418.659 MGA (50.714 €)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - BRAVOLUTION : 1.480 € - Dany SENDRISON : 160€ - DCI : 11.000 € - Fidy RAMAMONJISOA : 200 € - Patrick LECOURT : 2.000 € - MAP : 5.000 € - Société de M. BALLY : 2.000 € - Nicolas CLAVEL : 4.480 € - Remy MABILLON : 1.000 € - Monsieur et Madame MAUS : 5.000 € - St Vincent de Paul : 5.000 € - Victorien GOLDSCHIEDER : 500 € - ADENIA : 3.488.659 MGA - Amiraly HASSIM : 2.000.000 MGA - APPEL : 750.000 MGA - Bruno de FOUCAULT : 4.000.000 MGA - FTHM : 2.000.000 MGA - Groupe BASAN : 3.000.000 MGA - Madagascar LAW OFFICES : 1.000.000 MGA - Michel RAMANANTSOA : 9.000.000 MGA - PMU Madagascar : 10.000.000 MGA - Rens FABER : 2.000.000 MGA - Rens FABER : 7.180.000 MGA - SMIP : 2.500.000 MGA - SOMADIS : 4.000.000 MGA - STAR : 5.000.000 MGA - Valéry RAMONJAVELO : 2.000.000 MGA - WU Jean-Claude : 2.500.000 MGA - YVES JETHA : 1.000.000 MGA - Contributions anonymes : 3.000.000 MGA 	<p>175 dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Santé : 33 - Education : 65 - Soutien aux enfants : 26 - Lutte contre la pauvreté : 11 - Sport : 40 	<ul style="list-style-type: none"> - Tables d'examen, oxygénateurs, lits, fauteuils dentaire, moustiquaires, Mammographe, négatoscope, ECG, potences, bocal pour laboratoire, réfrigérateur, mannequins de formation d'urgence et divers consommables médicaux ; - Ordinateurs, imprimantes, livres scolaires, mobiliers scolaires, divers matériels pour écoles et centres de formation ; - Couvertures pour enfants moins de 5 ans ; - Equipements et matériels sportifs pour les écoles.



2015

Lotissement Tana Water Front Ambodivona
B.P. 182 - Antananarivo 101 - Madagascar
Tél : + 261 20 22 356 83 - Fax : +261 20 22 699 34

Consul@Monaco-Madagascar.com
www.monaco-madagascar.com